

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Candidatures, sélection, formation et émission de la Freestyle Academy, promo 2027

Version en vigueur au 26 octobre 2026



Cette politique explique comment sont traitées les données personnelles des personnes qui candidatent à la Freestyle Academy, des stagiaires sélectionnés et des personnes filmées pendant la semaine. Elle complète la politique de confidentialité générale du site aquitainefitnessparty.fr, qui reste applicable pour la navigation sur le site, les cookies, les réservations à l'Aquitaine Fitness Party et la lettre d'information.

1. RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Le responsable de traitement est la société FITNESS BORDELAIS, société à responsabilité limitée au capital de 42 000 euros, 16 avenue de Terrefort, 33520 Bruges, SIRET 877 954 206 00026, qui organise la Freestyle Academy sous la marque de l'Aquitaine Fitness Party.

Pour la mise en œuvre de la formation, l'organisme de formation, la société D2J, exerçant sous le nom IPMS (Institut Professionnel des Métiers du Sport), 238 rue Giraudeau, 37000 Tours, SIRET 439 066 044 00033, traite, en tant que responsable de traitement distinct, les données nécessaires à l'inscription administrative, à la convention ou au contrat de formation, à la facturation, au suivi de la formation, à la délivrance de l'attestation de réalisation et aux échanges avec les financeurs. Il informe les stagiaires de ses propres traitements.

Contact pour toute question relative aux données : hello@aquitainefitnessparty.fr, ou par courrier à l'adresse du siège.

2. DONNÉES COLLECTÉES

Lors de la candidature

- Identité : nom, prénom, date de naissance, photo le cas échéant.
- Coordonnées : adresse e-mail, téléphone, adresse postale, ville.
- Parcours professionnel : diplômes et certifications, expérience, disciplines enseignées, lieux d'exercice, statut (salarié ou indépendant), comptes de réseaux sociaux professionnels.
- Motivation et projet, réponses au dossier.
- Vidéo de présentation, vidéo pédagogique et vidéo d'un final, qui contiennent l'image et la voix du candidat et, le cas échéant, de ses élèves.
- Pièce d'identité et attestation d'assurance responsabilité civile.
- Certificat médical de non-contre-indication ou attestation d'aptitude, qui contiennent des données de santé (voir l'encadré ci-dessous).
- Informations utiles au séjour : régime alimentaire, allergies, personne à prévenir en cas d'urgence, mode d'arrivée, besoin de navette, nuit supplémentaire.
- Informations sur le financement envisagé : employeur, OPCO ou fonds de formation.
- Données du virement des frais de dossier : nom du titulaire du compte, date et montant.
- Notes prises lors de l'échange téléphonique avec la direction et éléments d'évaluation de la candidature.

Lors de l'inscription, pour les candidats sélectionnés

- Éléments de la convention ou du contrat de formation : identité de l'employeur ou du payeur, numéro de dossier de prise en charge, coordonnées de facturation.
- Informations utiles au séjour : contre-indications éventuelles, besoins d'aménagement liés à une situation de handicap.
- Coordonnées bancaires, uniquement pour un remboursement ou le versement d'un prix.

Pendant la formation

- Feuilles d'émargement, positionnement initial, évaluations des conseils de classe, points attribués, notes et résultats de la compétition.
- Images, voix, nom et prénom, prestations et chorégraphies captées pour l'émission.

Les champs obligatoires du dossier sont signalés comme tels. Sans eux, la candidature ne peut pas être examinée.

Données de santé. Le certificat médical ou l'attestation d'aptitude, les allergies, les contre-indications et les besoins d'aménagement sont des données de santé. Ils sont collectés avec le consentement explicite de la personne, dans le seul but de vérifier son aptitude à la pratique intensive, d'assurer sa sécurité et son accueil, et d'adapter la formation. Ils sont limités au strict nécessaire, accessibles aux seules personnes qui doivent en connaître (direction, restauration, secours), et supprimés dans les délais de l'article 6.

3. FINALITÉS ET BASES LÉGALES

FINALITÉ	BASE LÉGALE
Recevoir et examiner les candidatures, encaisser les frais de dossier, échanger avec les candidats et sélectionner les 18 stagiaires	Mesures précontractuelles prises à la demande du candidat
Établir la convention ou le contrat de formation, facturer, encaisser, rembourser	Exécution du contrat
Monter et suivre les dossiers de prise en charge avec les financeurs	Exécution du contrat
Organiser le séjour : hébergement, repas, accès à l'Aquitaine Fitness Party	Exécution du contrat
Vérifier l'aptitude, assurer la sécurité des stagiaires et adapter l'accueil (certificat médical ou attestation d'aptitude, allergies, contre-indications, contact d'urgence, handicap)	Consentement explicite
Suivre l'assiduité, évaluer, organiser la compétition, délivrer l'attestation de réalisation	Exécution du contrat et obligations légales de la formation professionnelle
Verser les prix aux lauréats	Exécution du contrat
Filmer la semaine, monter et diffuser l'émission et la communication de la Freestyle Academy	Exécution du contrat (l'émission fait partie de la Freestyle Academy, voir l'article 15 des conditions générales)
Conserver le dossier d'un candidat non retenu pour la promo suivante	Consentement, révocable à tout moment

FINALITÉ	BASE LÉGALE
Respecter les obligations comptables, fiscales et de contrôle de la formation professionnelle	Obligation légale

Les données ne font l'objet d'aucune décision entièrement automatisée. La sélection est réalisée par la direction de la Freestyle Academy.

4. DESTINATAIRES

Les données sont accessibles, chacun pour ce qui le concerne et dans la limite de ses missions :

- aux équipes de FITNESS BORDELAIS et à la direction de la Freestyle Academy (Kathleen Crossoir et Yoan Gimbres) ;
- aux formateurs et aux membres du jury, pour les vidéos de candidature, le positionnement et les évaluations ;
- à l'organisme de formation, D2J (IPMS), pour l'inscription, la convention ou le contrat, la facturation, le suivi de la formation et l'attestation de réalisation ;
- aux financeurs (OPCO, fonds d'assurance formation, employeur), pour les seules données nécessaires à la prise en charge ;
- aux prestataires d'hébergement et de restauration du Domaine de Bombannes, pour les noms et les besoins alimentaires ;
- aux autorités de contrôle de la formation professionnelle, sur leur demande.

FITNESS BORDELAIS fait également appel à des sous-traitants, qui agissent sur ses instructions et sont tenus à la confidentialité :

- Infomaniak Network SA, rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse : hébergement du site ;
- Tally BV, Belgique : formulaire de candidature en ligne et stockage des documents déposés ;
- Google Ireland Limited, Gordon House, Barrow Street, Dublin 4, Irlande : tableur de suivi, réception des vidéos de candidature sur Google Drive et diffusion des épisodes sur YouTube ;
- MailerLite (UAB Mailerlite), Paupio g. 46, Vilnius, Lituanie : envoi des e-mails ;
- Make (Celonis SE), automatisation des échanges entre les outils ;
- le prestataire vidéo chargé du tournage et du montage de l'émission ;
- MGR Studio, Web & Branding, EURL au capital de 2 500 euros, SIREN 909 326 761, RCS Bordeaux : conception et maintenance du site.

Aucune donnée n'est vendue, louée ou cédée à des fins commerciales. Les épisodes de l'émission, une fois diffusés, sont accessibles au public.

5. TRANSFERTS HORS DE L'UNION EUROPÉENNE

Certains prestataires (Google, Make) peuvent traiter des données hors de l'Union européenne, notamment aux États-Unis. Ces transferts sont encadrés par les garanties prévues aux articles 44 et suivants du RGPD : décision d'adéquation de la Commission européenne, notamment le cadre de protection des données UE-États-Unis pour les entreprises certifiées, ou clauses contractuelles types. La Suisse, où se trouve l'hébergeur du site, fait l'objet d'une décision d'adéquation.

6. DURÉES DE CONSERVATION

DONNÉES	DURÉE
Dossiers, vidéos et documents des candidats non retenus	Supprimés 3 mois après l'annonce des sélectionnés, ou conservés jusqu'à la clôture des candidatures de la promo 2029 si le candidat l'accepte. Les données de santé sont toujours supprimées 3 mois après l'annonce.
Vidéos de candidature des stagiaires sélectionnés	Supprimées 3 mois après la fin de la Formation, sauf accord écrit pour une diffusion
Données de santé des stagiaires (certificat médical ou attestation d'aptitude, allergies, contre-indications), pièce d'identité, contacts d'urgence, besoins alimentaires	Supprimés dans le mois suivant la fin de la Formation
Dossier de formation : convention ou contrat, émargements, évaluations, attestation de réalisation	6 ans à compter de la fin de la Formation, pour les contrôles et les financeurs
Factures et pièces comptables	10 ans (obligation légale)
Coordonnées des stagiaires, pour les informer des éditions suivantes	5 ans après la fin de la Formation, sauf opposition
Images et épisodes de l'émission	5 ans à compter de la finale, durée de l'autorisation prévue par les conditions générales
Coordonnées bancaires	Supprimées une fois le remboursement ou le prix versé

7. SÉCURITÉ

FITNESS BORDELAIS met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées : échanges chiffrés (HTTPS), accès aux dossiers et aux vidéos limité aux personnes habilitées, liens de partage des vidéos non publics, mots de passe robustes, sauvegardes et mises à jour régulières. Les personnes qui interviennent pour son compte (direction, formateurs, jury, prestataires) sont tenues à la confidentialité.

8. DROITS DES PERSONNES

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité de ses données, du droit de retirer son consentement à tout moment, et du droit de définir des directives sur le sort de ses données après son décès.

Le retrait d'une candidature entraîne la suppression du dossier et des vidéos. Le droit d'effacement ne peut pas porter sur les données que la loi impose de conserver (dossier de formation, pièces comptables). Pour les images de l'émission, les conditions de retrait sont celles de l'article 15 des conditions générales.

Ces droits s'exercent par e-mail à hello@aquitainefitnessparty.fr ou par courrier au siège de FITNESS BORDELAIS. Une réponse est apportée dans un délai d'un mois. Une pièce d'identité peut être demandée en cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur.

En cas de difficulté, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, ou sur www.cnil.fr.

9. PERSONNES FILMÉES DANS LES VIDÉOS DE CANDIDATURE

Le candidat qui envoie une vidéo de cours dans laquelle apparaissent ses élèves s'engage à les avoir informés et à avoir obtenu leur accord. Ces vidéos ne sont utilisées que pour la sélection et ne sont jamais diffusées. Toute personne apparaissant dans une vidéo peut demander sa suppression à l'adresse indiquée à l'article 8.

Freestyle Academy by AFP, organisée par FITNESS BORDELAIS, 16 avenue de Terrefort, 33520 Bruges. Dernière mise à jour : 26 octobre 2026.